

Décentralisons *autrement*

Plateforme pour une citoyenneté active dans les territoires

NB : La réalisation et la diffusion de ce document s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire et visent à mieux faire connaître auprès des citoyens les enjeux de la décentralisation. La diffusion de ce document est donc vivement encouragée, nous vous demandons simplement de faire référence à son auteur (Georges Gontcharoff et à La plateforme Décentralisons autrement).

NOTE N° 148

Projet de loi de délimitation des régions. Première lecture devant l'Assemblée nationale. 3 ème partie : Suite et fin de la discussion générale (17 juillet 2014).

Pour la compréhension du débat...



La carte conçue à l'Élysée et figurant dans le projet de loi.



La carte du groupe socialiste, finalement adoptée par l'A.N.

Peu avant que les discussions de ce projet de loi reprennent en deuxième lecture, nous reprenons et achevons le résumé des premières lectures. Le début de la discussion générale devant l'Assemblée Nationale a fait l'objet de la NOTE N° 147.

► Suite de la discussion générale.

- Charles de Courson, député UDI de la Marne,

« Une vraie réforme territoriale repose sur trois vrais fondements : quel est de bon niveau d'exercice de chacune des compétences exercées par les collectivités territoriales, par l'État ou par l'Union Européenne ? Combien faut-il de niveaux de gestion, et dans quelle aire géographique ? Quels moyens financiers ? »

*Le général de Gaulle a dit, en 1968 : « Ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de la puissance économique de demain ». Il semble qu'un consensus émerge sur l'idée que **tout le bloc économique doit aller à la structure régionale**. J'intègre à ce bloc économique tout ce qui est infrastructures de transport et de télécommunication.*

*Si l'on en reste à ce schéma, se pose alors naturellement la question de l'avenir des départements et en particulier du **bloc social**, majoritaire dans tous les départements. Il me semble que **le RSA relève de l'État**. Le RSA est un système national voulu par l'État dont les caractéristiques sont fixées par l'État. Il est géré pour l'essentiel par les Caisses d'Allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Ce serait normal que ce soit l'État qui s'en occupe et non plus les départements. Il me semble aussi que **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) relève aussi de l'État**. C'est tout de même un système étrange que celui dans lequel les décisions de retirer l'autorité parentale sont prises par les magistrats dépendant de l'État, mais qui ensuite confient ces enfants au département. Il serait plus logique de mener une politique nationale en la matière. Il reste la prestation de compensation du handicap et l'allocation personnalisée d'autonomie. Ne peut-on les confier aux intercommunalités ? Alors se pose la question : **quelles compétences le département garderait-il ?***

Pour ce qui concerne le bloc communal, la grande réforme consisterait à ériger les intercommunalités en collectivités territoriales et à transformer les communes en sections de l'intercommunalité, avec sectionnement électoral et compétence générale de l'intercommunalité qui pourrait déléguer aux sections communales, lesquelles garderaient leur maire, ainsi qu'un conseil municipal probablement plus réduit. Cette intercommunalité déléguerait, en fonction de l'extrême diversité des situations tout ou partie des compétences exercées, y compris les moyens financiers. Laissons les élus locaux, secteur par secteur, trouver les bons équilibres, car ce n'est pas la loi qui les trouvera.

Concernant les moyens financiers, le constat est sans appel : ***la perte quasi totale de l'autonomie fiscale des départements et des régions.*** Une autonomie subsiste pour les Conseils généraux à hauteur de 13 % à 15 % et pour ce qui concerne les régions, elle est à peine de 7 %. Seul le bloc communal conserve une autonomie fiscale significative, avec la maîtrise d'une fiscalité locale représentant plus du tiers de ses recettes.

Notre fiscalité locale est devenue opaque, complexe et injuste, pour nombre de nos concitoyens et même de nos élus locaux. ***Elle ne permet plus au citoyen de savoir au bénéfice de qui vont ses impôts et ce qu'ils financent.***

Pour réussir l'indispensable réforme du financement des collectivités territoriales, sans laquelle toute réforme territoriale est vouée à l'échec, nous devons articuler cette réforme autour de quatre principes :

- 1°) Il faut accroître l'autonomie fiscale des collectivités territoriales, et non leur autonomie financière. Tous les gouvernements poussés par Bercy, depuis quarante ans, ont fait l'inverse : « moins ils auront d'autonomie fiscale, plus on tiendra la dépense. On tiendra la dépense par la recette ». Cette thèse est profondément antidémocratique.
- 2°) Il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre les impôts pesant sur les ménages et ceux pesant sur les entreprises.
- 3°) Il faut une spécialisation de l'impôt par niveau, sans laquelle le citoyen ne comprend rien, et ne peut plus contrôler le bon usage des fonds publics.
- 4°) Il faut une réforme euro-compatible. Il convient donc d'écarter les idées de TVA locale, d'impôt sur les sociétés local, de TIPP, etc...

Le financement du bloc communal devrait être assuré par le maintien, à hauteur de 100 % des recettes concernant la taxe d'habitation – c'est fait – et en passant à 100 % des taxes perçues sur le foncier bâti, toutes deux acquittées par les ménages. Concernant le financement du bloc département/région, toutes les hypothèses ont été étudiées. Une seule idée émerge : la participation des ménages proviendrait, d'une part, des recettes de la CSG, avec une possibilité encadrée de modulation des taux par les conseils régionaux et, d'autre part, d'un système de péréquation très simple fondée sur l'assiette par habitant. Ceux qui sont au-dessus de cette moyenne contribueraient à un fonds national, tandis que ceux qui sont en dessous en bénéficieraient. Les entreprises, quant à elles, participeraient au financement du couple département/région par la cotisation existante sur la valeur ajoutée des entreprises, quitte à en augmenter la part, par rapport à celle qui resterait au bloc communal.

Nous devons mener une réforme ambitieuse. ***Nous ne devons pas miser sur un échec du gouvernement, car un échec du gouvernement ce serait l'échec de la France*** ».

- **Marie-Françoise Bechtel**, députée apparentée socialiste de l'Aisne.

« *Le redressement économique de notre pays est une impérieuse nécessité. Avec la prospérité revient la confiance dans l'avenir et la cohésion autour des valeurs républicaines. La réforme de l'État dans sa dimension territoriale peut-elle contribuer à ce redressement ?*

*Vous avouerez qu'il faut une foi certaine pour donner une adhésion a priori à une réforme qui définit un contenant sans contenu, des périmètres sans les compétences qui vont avec, et qui fait l'impasse sur la question, pourtant cruciale, de **la gouvernance des régions qui, redessinées, devraient aussi être repensées.***

Le gouvernement ne bouge pas pour bouger. On ne dit pas comme au temps du quinquennat précédent : « Je change donc je suis ». Mais si l'objectif est maintenant clairement défini, le projet ici présenté prend-il les meilleures voies pour y parvenir ? J'ai des doutes et des interrogations.

*1°) La taille des régions est-elle un critère de leur réussite économique ? La recherche d'un optimum régional par la superficie et la démographie n'emporte pas, tant s'en faut, l'adhésion d'une majorité de chercheurs. Elle se heurte même au bon sens lorsqu'on mesure **l'écart entre petites régions riches et grandes régions pauvres.** Le Val d'Aoste est dix fois plus riche que la Sicile, alors qu'il est dix fois plus petit ! C'est donc sur des critères contestables qu'est établie la carte, avec des périmètres contestables, mal vécus et parfois absurdes, soit par excès de la taille (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes), soit par le maintien de tailles réduites (Bretagne, Pays-de-la-Loire) Des périmètres sont issus d'un rattachement incertain (Franche-Comté, Picardie). **Le rattachement par blocs régionaux non découposables aboutit à des impossibilités de cohérence. Devant une carte qui contient trop de mauvaises solutions, ne fallait-il pas réinterroger la méthode ?** Les universités ont souvent donné l'exemple des rapprochements (Bretagne_Pays-de-la-Loire). Pourquoi ne pas suivre leur excellent modèle, plutôt que de s'enfermer dans un carcan rigide qui pourrait mener, à travers un désamour confirmé, à l'exercice d'un droit d'option incertain et coûteux.*

*2°) Quel sera le visage de la nouvelle région ? J'ai l'impression qu'on accroît son fardeau gestionnaire, avec des compétences supplémentaire, au détriment de son rôle stratégique de décollage du développement économique. Comment concilier un visage démocratique alors que l'élection se fera sur des territoires encore plus vastes qu'aujourd'hui et qu'aujourd'hui déjà la région peine à assumer son statut de collectivité territoriale suffisamment identifiée par la population ? **Si l'on veut assurer tant la démocratie que l'efficacité, l'échelon régional demande à être profondément repensé.** Le gouvernement a refusé d'ouvrir la porte aux identités régionales. Si celles-ci signifient repli sur soi, refus d'ouverture et de modernisation, il a raison. Le régionalisme identitaire conduit à des fiefs locaux, tenus pas de grands notables locaux. La cohésion nationale est un des grands atouts de la France ».*

○ **Jean-Pierre Door**, député UMP du Loiret.

« Le principe même de la décentralisation est celui du partage des compétences, c'est-à-dire qu'il faut clairement dire qui fait quoi.

La majorité des compétences sociales et médico-sociales relèvent du département. Après vous être engagés pour son maintien, vous envisagez sa suppression, en 2020, pour évoluer vers trois échelons, des régions XXL, des intercommunalités élargies et des communes. Se pose donc la question de la répartition des compétences sociales. Le second projet est clair pour les routes, les collèges, les transports scolaires, mais il est très flou sur ce qui concerne le social. Cette question n'est absolument pas traitée par votre projet, pas plus que la proximité ou la ruralité. Vous travaillez donc à l'envers en définissant les périmètres sans les compétences.

En 1789, la décision concernant les périmètres avait été prise après avoir entendu les députés des provinces. Aujourd'hui, vous négligez l'avis des députés. Vous nous présentez un découpage fait dans l'intimité d'un bureau présidentiel, un soir du mois de juin dernier. Vous ranimez des querelles de capitales régionales. Vous inventez un Monopoly territorial de mauvaise facture.

L'ancienne majorité avait été plus logique, ayant proposé le rapprochement du département et de la région par la création du conseiller territorial. Vous l'avez balayé par un regrettable choix idéologique.

Vous cassez des équilibres qui ont mis trente ans à se construire. Trente années n'ont pas été de trop pour se construire une identité. Quel amateurisme est le vôtre et quelle influence est née d'acteurs politiques liés au gouvernement ? Même au sein du parti socialiste, des voix s'élèvent contre cette méthode et ses résultants.

On nous présente une seconde carte. La Picardie finit là où elle aurait dû aller : le Nord-Pas-Calais, qui n'en veut pas. La Bretagne et les Pays-de-la-Loire ne s'épousent pas, et se retrouvent seuls. Le Limousin finit où il aurait dû aller dès le départ, vers l'Aquitaine, tant la région centre l'irritait. Le Poitou Charente repart vers le Sud. La région Centre qui désirait se joindre aux Pays-de-la-Loire pour former une région du Val-de-Loire, n'y va pas, et se retrouve seule...

Nous militerons pour que la région Centre, région ligérienne, retrouve son attraction naturelle. Evitons les mariages forcés, mais évitons aussi les régions orphelines ».

○ **Yannick Moreau**, député UMP de Vendée.

*« Après avoir supprimé les conseillers territoriaux, tripatouillé le mode d'élection des conseillers généraux, puis annoncé la suppression des conseils généraux, voilà que vous jugez soudainement urgent de modifier la carte des régions et le calendrier des élections. Quant aux compétences et aux moyens d'action, on verra plus tard. **Jamais une réforme n'a eu aussi peu de sens, de logique et de cohérence. Vous vendez votre réforme territoriale à la découpe, nos identités, nos cultures, nos enracinements...**Sans aucune concertation, sauf avec les présidents socialistes des régions, vous sacrifiez un modèle de décentralisation perfectible, mais qui fonctionne, sur l'autel d'une réforme informelle. C'est la « Valls hésitation ». Vous avez érigé l'improvisation en mode de gouvernement.*

Je suis pour le maintien de la clause de compétence générale aux départements. Dans cette clause, les départements ne pourraient pas garantir leur capacité d'intervenir dans tous les domaines et ne connaîtraient pas un même dynamisme. Les régions vouées aux grands projets structurants n'ont pas le même besoin de cette clause ».

Yannick Moreau développe l'action du département de la Vendée. « Sans la clause de compétence générale, pas de Vendée-Globe, pas de TGV, pas de nouvelle autoroute ».

« Il faut donc à la fois des régions aux compétences limitées, mais de grandes régions, et des départements qui assurent. Quelle carte des régions ? Après le mariage pour tous, vous voilà, socialiste, chantres du mariage forcé » !

Yannick Moreau expose son point de vue sur la carte des régions dans l'ouest de la France. Raillant les différentes propositions, il prône la création d'une région « Ouest-Atlantique », réunissant la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, ensemble de 9 millions d'habitants, « plus grand que le Danemark, la Finlande ou la Roumanie », rééquilibrant une Europe « dont le centre de gravité se déplace toujours plus vers l'est ». Il développe longuement les atouts d'une telle région, assez forte et riche pour financer des infrastructures « que l'État n'a plus les moyens de payer seul », comme, par exemple, l'aéroport de Notre-Dame des Landes ou un deuxième grand pont sur l'estuaire de la Loire...

« Ayez le courage de revenir au conseiller territorial. C'est le meilleur compromis garant de la non-concurrence des politiques départementales et régionales. Il permet l'ancrage territorial et la responsabilité, ce que ne permet malheureusement pas les scrutins de liste à la proportionnelle.

Il ne suffit pas de toucher aux régions et aux départements. Il faut rénover tout l'édifice. La France compte 40 % des communes de l'Union européenne. Ce n'est pas raisonnable. Ce n'est pas efficace. Encourageons plus fortement les fusions. Supprimons les intercommunalités surnuméraires. Il faut aller bien au-delà du seuil de 20 000 habitants aujourd'hui évoqué. Déconcentrons très fortement l'État. L'État doit faire confiance aux élus de la République. Ne perdons pas notre temps sur des cartes ! »

○ **Isabelle Le Callenec**, députée UMP d'Ille-et-Vilaine

« Depuis deux ans vous donnez le spectacle d'une poule à qui l'on aurait coupé la tête ! Ça part dans tous les sens ! Quelle erreur d'avoir supprimé le conseiller territorial ! Il émanait de la volonté sincère de réformer en profondeur notre organisation politico-administrative, afin de la rendre plus efficace, plus lisible et moins coûteuse. Ce n'est manifestement pas votre objectif. Vous avez des arrière-pensées bien peu avouables : maintenir vos positions électorales. Vous avez modifié tous les modes de scrutin et inventé le fameux binôme pour éliminer tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à un élu de droite ou du centre.

Aujourd'hui, vous redécoupez les régions de manière arbitraire, à la manière du fait du prince, pétrifié par les résultats de votre majorité aux élections municipales et européennes. Vous prenez le soin de repousser les élections régionales et départementales car vous craignez tout simplement de les perdre. La ficelle est un peu grosse et les Français ne sont pas dupes.

Vous auriez voulu fâcher le peu de soutiens qu'il vous reste dans les territoires que vous ne vous y seriez pas pris autrement !

La bonne méthode, même vos amis vous le disent, c'est de commencer par débattre de la répartition des compétences, entre l'État et les collectivités, d'une part, entre les collectivités entre-elles, d'autre part.

Vous ne pouvez pas imposer sans débattre, vous les chantres de la démocratie participative. Vous ne pouvez ignorer que vous acculez les collectivités, avec une baisse sans précédent de leurs dotations, une pression folle sur leurs dépenses de fonctionnement, à un assèchement de leurs investissements.

Les quatre piliers d'une véritable réforme sont la simplification administrative, l'efficacité de l'action locale, des économies structurelles et la proximité avec les citoyens. La priorité des priorités, c'est la lutte contre le chômage et pour le pouvoir d'achat, ce n'est pas le tripatouillage électoral !

Au lieu de cela, tels des apprentis sorciers, vous vous êtes amusés, à quelques-uns, à redessiner la carte de France. Nous cherchons tous, à droite comme à gauche, la cohérence de ces nouvelles régions. La seule question qui vaille est celle de savoir quelle est la région pertinente pour favoriser la compétitivité économique, la cohésion sociale et le respect de l'environnement, dans un monde ouvert et une Europe à conforter ».

Isabelle Le Callenec parle ensuite de la Bretagne. Dans le redécoupage, le gouvernement n'a prévu « ni une Bretagne à cinq départements, ni une fusion Bretagne-Pays-de-la-Loire, qui étaient deux solutions possibles ». « Ce n'est pas la peine de compter tant de ministres bretons dans vos rangs ! »

Abrogez la loi qui réforme le scrutin départemental et redécoupe les cantons. Est-il bien raisonnable de modifier le mode d'élection d'une collectivité appelée à disparaître ? »

○ **Thierry Benoît**, député UDI d'Ille-et-Vilaine.

« Le sujet est difficile, mais vous avez un problème de méthode. Vous posez mal le problème. L'affaire est mal engagée.

Lors du quinquennat précédent, vous avez commencé par dire « non », « non » au conseiller territorial, « non » à la suppression de la clause de compétence générale, « non » à la suppression des conseils généraux. Puis vous êtes arrivés aux responsabilités. Vous aviez condamné la RGPP, mais vous mettez en place le « modernisation de l'action publique » qui a, en somme, les mêmes objectifs louables. Il faut en effet réorganiser les services de l'État aussi bien dans les administrations centrales que dans les services déconcentrés. Vous avez eu raison de travailler sur les métropoles et de préparer les pôles métropolitains. Puis vous avez fait voter le redécoupage des cantons pour élire des binômes paritaires et, récemment, annoncé la suppression des conseils généraux. Nous voici aujourd'hui à découper la carte des régions, alors que nous n'avons pas toutes les informations pour le faire correctement. Comment nous mettre d'accord sur la découpage, si nous ne sommes pas d'accord sur les compétences et sur les moyens financiers octroyés aux régions ? Si nous ne sommes pas d'accord sur la mise en place d'un système de péréquation entre les collectivités les plus aisées et les plus pauvres ?

En France, le budget moyen par région est de 395 euros par habitant, alors qu'en Europe il oscille entre 2 000 et 3 000 euros et qu'il est de 4 000 en Allemagne, à laquelle tout le monde fait référence. Il faut que nous soyons au clair avec l'autonomie fiscale des régions.

Un autre sujet très important pour nos futures régions est le lien démocratique avec les habitants. Nous devrions profiter du redécoupage pour définir un mode de scrutin pour les futurs conseillers régionaux qui fortifie le lien entre les élus et la population.

Beaucoup de questions, beaucoup d'inconnues, trop d'éléments dissimulés demeurent à ce jour : **quel est vraiment le cap voulu par le Président de la République ?** Quels objectifs le gouvernement cherche-t-il à atteindre : la maîtrise des dépenses publiques, l'efficacité de l'action publique, des économies de gestion liées à la clarification des compétences ?

Les députés, issus des diverses circonscriptions de France, incarnent les territoires et manifestent un amour charnel pour leur région, dans l'unité de la République. Nous venons de quelque part. La mondialisation, la globalisation sont des réalités qui s'imposent à nous, mais doivent nous conduire à fortifier l'action démocratique à partir de faits historiques, géographiques, culturels, en faisant en sorte de remettre en permanence l'humain, l'homme, au cœur de nos préoccupations. **L'adaptation doit permettre de concilier les enjeux du monde moderne, tout en continuant des donner un sens réel et humain à l'action publique.**

En voyant la carte, je crains **le gigantisme territorial**. Je crains qu'à l'avenir, dans ces grands ensembles urbains et métropolitains, dans ces grandes régions, ce ne soit les fonctionnaires territoriaux qui décident et non plus les élus.

Vous compliquez beaucoup le débat en annonçant en même temps le redécoupage des régions et la suppression des conseils généraux. Notamment pour les territoires ruraux, vous nous obligez à poser très fortement le problème de la proximité.

La réalité, l'histoire, la géographie, la culture forgent l'identité de nos régions et celle de la France ».

Thierry Benoît parle ensuite de la Bretagne. « Déjà le régime de Vichy n'intégra pas ce que l'on appelait alors la Loire-Inférieure à la région de Rennes. Depuis des dizaines d'années, certains Bretons se battent pour la réunification de leur région ». « Il n'y a pas de raison pour ce qui vaut pour la Normandie, ne vaille pas pour la Bretagne ».

« Je défendrai donc farouchement le droit d'option pour les départements, le droit pour un département de choisir sa région de rattachement. Et pas seulement pour la Loire-Atlantique, pour tous les départements.

Parce que je suis centriste et naturellement girondin, je défendrai aussi le droit d'expérimentation pour les régions. Laissons les élus des territoires prendre des initiatives. Laissons-les s'organiser. Les Alsaciens, malgré leur échec, ont été des précurseurs ».

Thierry Benoît explique alors comment les Bretons s'organisent pour préfigurer « une assemblée de territoire » regroupant quatre départements, dans la perspective d'en avoir bientôt cinq », « dans l'unité républicaine », « sous la protection de l'État républicain. **Préservez l'identité culturelle de nos régions dans l'unité républicaine** ».

- **Yves Goasdoué**, député apparenté socialiste de l'Orne.

« Il semblait que la réforme des régions était attendue de tous. Des rapports étaient unanimes là dessus. Mais, selon un mal français, toutes les raisons sont bonnes aujourd'hui pour différer : de nouvelles études, de nouvelles assises, de nouveaux colloques, une autre méthode, tout ce que l'on veut pour ne pas décider

La France doit pourtant se doter de régions de taille efficiente. On nous dit, avec mauvaise foi, que cela va éloigner les élus des citoyens. Les régions n'ont jamais été des territoires de proximité immédiate. Elles n'ont jamais eu comme mission de gérer la quotidienneté. Elles ont pour vocation de gérer des fonctions supérieures pour de vastes territoires : infrastructures ferroviaires, routières portuaires, aéroportuaires, développement de filières économiques innovantes...

Il n'y aura jamais de carte parfaite. Certains ont proposé des modifications, ce qui prouve que la carte du gouvernement n'est pas immuable. Le Parlement fait juste son travail.

À l'automne, nous définirons les compétences des collectivités territoriales. Quel sera, de ce point de vue, l'avenir des départements et des groupements de communes ? Comment organiserons-nous les communes ? Comment allons-nous promouvoir la bonne idée des communes nouvelles ? Nous connaissons les grandes orientations de ce deuxième projet de loi qui a été déposé sur le bureau du Sénat depuis longtemps. Il ne faut pas faire semblant de ne pas le connaître.

Il faut éviter d'être trop jacobin. Les mêmes solutions ne peuvent pas s'appliquer partout, la France est trop riche et trop diverse pour cela.

Si nous voulons donner une véritable efficacité à la décentralisation, nous devons rénover le cadre fiscal des collectivités, spécialement celui des régions. C'est un point délicat de notre affaire. »

Yves Goasdoué évoque, ensuite l'unification normande « qui n'est pas si évidente que cela. Le sud Manche et Avranches se tournent vers la Bretagne ; le pays d'Alençon se tourne vers la Sarthe et la région Centre . « Nous aurons partout les mêmes problèmes aux franges de nos régions ».

- **Patrice Verchère**, député UMP du Rhône.

« Les conditions de son élaboration permettent de douter de ce projet de loi. Élaboré à huis clos, au sein du bureau présidentiel, ce texte suscite déjà de très nombreuses oppositions. Les Sénateurs l'ont rejeté. Votre propre majorité dans notre assemblée se trouve divisée à ce sujet, malgré les modifications quotidiennes apportées aux limites des nouvelles régions.

Si la simplification de notre millefeuille territorial est indispensable, elle ne doit pas se faire dans l'improvisation et la précipitation. Compte tenu du caractère approximatif de la vision territoriale au plus haut niveau de l'État, ce texte ne saurait être adopté sans avoir recueilli l'adhésion des Français et de leurs élus.

Les deux années écoulées sont marquées par l'incohérence de l'approche.

La suppression annoncée des départements signe la fin de la représentation politique du monde rural. Le texte sur les compétences qui nous sera prochainement soumis doit vider de sa substance ce maillon historique de notre organisation territoriale.

Au début juin, les ciseaux de l'Élysée sont sortis pour redécouper à la hâte les régions. Nous nous apprêtons à examiner une nouvelle carte territoriale dont le contenu change presque chaque matin. Cela permet en passant de repousser d'un an une échéance électorale bien mal engagée pour l'actuelle majorité qui détient 21 régions sur 22. Les Parlementaires ont bien du mal à s'y retrouver.

Pourtant, il ne s'agit pas de faire une réforme territoriale pour le plaisir, mais bien pour adapter et simplifier notre organisation territoriale et réaliser des économies. Il faut trouver les ressources fiscales dynamiques et pérennes susceptibles de donner aux territoires la capacité d'investir et de soutenir la croissance.

La nouvelle organisation territoriale devra aussi maintenir une proximité entre les Français et leurs élus territoriaux et permettre l'aménagement harmonieux et solidaire de l'ensemble des territoires composant les régions. Tel n'est pas le cas du projet de loi que nous examinons. Nous voulons discuter en premier de la répartition des compétences induites par la disparition programmée des départements. Nous voulons discuter des ressources propres aux collectivités.

Il est nécessaire d'augmenter la taille des régions. C'est indiscutable. Mais vous aboutissez à des agrégats absurdes de territoires. Vous auriez dû respecter les critères géographiques, historiques et économiques, que vous avez totalement occultés au profit du seul critère politique. Il aurait d'ailleurs été nécessaire d'opter pour un découpage plus fin et d'inclure dans la discussion la question de l'appartenance de tel ou tel département à telle ou telle région. Pour une réforme si nécessaire, je regrette que la majorité navigue au gré des vents, ou plutôt en fonction du poids des « éléphants » du parti socialiste ».

- **Dominique Bussereau**, député UMP de Charente-Maritime.

« Tous les orateurs s'expriment avec leur cœur et en fonction de leur expérience de la vie locale. Beaucoup en effet sont encore élus locaux. On voit bien que les options transcendent les divisions entre groupes.

Hervé Gaymard a résumé le sentiment de tous les élus de l'opposition, en parlant de précipitation et d'improvisation.

Le pire, c'est ce qui s'est passé avec la fameuse clause de compétence générale. Au sein de la majorité précédente, j'étais de ceux qui s'opposaient à sa suppression. J'ai donc approuvé votre décision de la rétablir. Mais voilà que vous la supprimez à nouveau ! De tels allers et retours ne peuvent qu'étonner nos concitoyens. Les élus locaux n'y comprennent plus rien.

*Je suis un girondin. J'ai donc, à ce titre, apprécié les grandes périodes de décentralisation qu'a connues notre pays. J'ai trouvé que François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre allaient dans la bonne direction. Entre 2002 et 2004, Jean-Pierre Raffarin allait dans le même sens, mais la gauche a hurlé contre sa réforme. L'ATOS est mieux traité par le conseil général ou le conseil régional que par la rue de Grenelle. **Le mouvement de décentralisation a été utile pour notre pays.***

Or, j'ai l'impression que **nous assistons aujourd'hui à un mouvement de recentralisation**. Car, à votre entreprise, Monsieur el Ministre, **il manque une réforme de l'État**. La gauche a critiqué la RGPP, mais cette politique a eu l'avantage de simplifier considérablement la carte des administrations locales. Dans ce domaine, on est allé assez loin – trop loin peut-être. En tant qu'ancien ministre de l'agriculture, je regrette par exemple la disparition des DDAF. Si vous voulez vraiment faire un geste fort, **vous supprimeriez les préfets de département**, ne laissant que les préfets de régions pour représenter l'État, tandis que sur le terrain **un corps de sous-préfets généralistes**, assistés de petites équipes, seraient au service des élus et de la vie associative, ferait respecter l'ordre public et coordonnerait les forces de sécurité. Mais **supprimer les élus dans les départements tout en maintenant les préfets, pour moi cela s'appelle de la recentralisation**. **Il faut adapter l'organisation de l'État ? Vous demandez aux élus de faire des économies, mais l'État pourrait donner l'exemple dans les départements**. **L'absence d'une vraie réforme de l'État est donc la première chose que je reproche à vos deux textes**.

Hervé Gaymard, après Alain Juppé ont pointé **le risque de fédéralisme** que ferait courir la constitution de trop grandes régions. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas tellement leur taille, mais la métropole qui porte le territoire environnant. L'important, pour une région, ce n'est donc pas d'être grande, mais d'être dotée d'une métropole régionale, pas seulement une capitale au sens administratif et culturel, mais une métropole capable de porter des projets et d'entraîner les territoires situés autour d'elle.

Le danger, c'est le mauvais sort que vous réservez aux départements. Il est absurde de faire un redécoupage cantonal très contesté, pour ensuite annoncer la suppression des conseils généraux. Il est également absurde d'organiser des scrutins au mois de décembre 2015, pour élire des conseillers départementaux appelés à s'éteindre rapidement. Mais la rumeur court que l'on garderait les départements ruraux...

À partir du moment où vous faites de grandes régions, les départements sont nécessaires. Quand le maire de Bordeaux parlera avec le président d'une très grandes régions, il aura du poids, mais quel sera la poids d'un président de communauté de communes, même de 20 000 habitants, s'il n'existe plus un niveau intermédiaire ? C'est vraiment étouffer la ruralité française. Cela passe très mal dans nos campagnes ? Vous en aurez la confirmation lors des élections sénatoriales du 28 septembre prochain.

Dominique Bussereau évoque ensuite la situation de la région Poitou-Charentes qu'il souhaite vivement rattachée à l'Aquitaine ; « *Ce n'est tellement que nous tenons à l'Aquitaine, mais nous tenons à Bordeaux* » et développe de nombreux arguments en faveur de cette solution, ainsi que le résultat de nombreux sondages auprès de la population.

○ **Marie-Jo Zimmermann**, députée UMP de la Moselle.

La réforme territoriale qui nous est présentée repose sur un bon diagnostic, car le millefeuille territorial repose sur des structures dont la configuration n'a pas du tout suivi les évolutions de la société. En revanche la solution n'est pas pertinente. Elle repose sur l'improvisation, car les choix ne sont pas bons, et sur le cafouillage, car, d'un jour à l'autre, le président dit tout et son contraire. Il n'est donc pas surprenant que les protestations se multiplient ; à l'encontre des futures institutions locales et encore plus, à l'encontre de la nouvelle carte des régions.

Vous allez créer des institutions sans proximité avec le terrain. **Ces nouvelles institutions s'organiseront sur deux niveaux : d'une part de grandes régions, ce qui entraînera la suppression des départements, et, d'autre part, de grandes intercommunalités ayant vocation à absorber les communes**. C'est un non sens total. Ces deux niveaux n'auront aucune proximité avec le terrain. Si l'on crée de grandes régions, il est alors indispensable de conserver un échelon de proximité, c'est-à-dire les départements. Si, au contraire, on supprime les départements, il faut alors des régions qui

correspondent au statu quo actuel. De même, les communes, notamment en zone rurale, remplissent des fonctions indispensables pour la vie au quotidien ; leur absorption par les intercommunalités serait une fausse bonne idée. Si l'on s'obstinait dans cette voie, le bon sens serait au moins de préserver un minimum de proximité avec **des intercommunalités n'ayant pas une taille démesurée.**

Les départements exercent des compétences de proximité, routes départementales, aide sociale, qui ne pourront pas être gérées correctement dans le cadre des nouvelles grandes régions.

Mais une cinquantaine de grands départements suffirait pour remplacer la centaine actuelle. Une réforme réaliste du millefeuille territorial passerait ainsi par la création de grandes régions subdivisées en grands départements. On pourrait réduire de moitié le nombre total »

Marie-Jo Zimmermann plaide ensuite pour une région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et une région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, et fustige le choix du Président de la République d'une région Picardie-Champagne-Ardenne « qui n'a aucun sens ».

- **Marc Le Fur**, député UMP des Côtes d'Armor.

*« En janvier 2014, quand le Président de la République a lancé son initiative afin de renouveler l'organisation, le rôle et le périmètre de nos régions, bien que député de l'opposition, j'ai pensé que ce projet pouvait être bon pour l'ensemble de notre nation. J'y voyais en particulier une chance à saisir pour ma région, la Bretagne. J'y voyais la possibilité de créer des régions, non pas seulement administrées, mais enracinées dans des réalités locales, économiques, sociales et, peut-être encore plus, culturelles. J'y voyais la conjonction de deux exigences qui ne sont pas contradictoires : réaliser des économies et rendre notre démocratie plus lisible. J'y voyais l'occasion de pousser plus loin la décentralisation et de faire de la région un vrai point d'équilibre face aux métropoles. **Pour protéger nos petites villes, pour protéger le monde rural face aux métropoles, les départements ne sont plus à l'échelle, c'est la région qui l'est.** J'y voyais la possibilité de réunifier enfin la Bretagne, de retrouver Nantes et le cinquième département.*

Mais, le 2 juin 2014, lorsque du haut de son bureau élyséen, le Président de la République dessina la carte, j'ai compris que nous allions à l'échec.

Cet échec est fondamentalement dû à l'idéologie jacobine qui sous-tend tout le projet gouvernemental. Ce jacobinisme se révèle d'abord dans la méthode qui a présidé à l'élaboration du projet de loi. Pour le jacobin tout vient d'en-haut ! L'idée, puis les décisions doivent émaner d'un être supposé éclairé, et nécessairement parisien. La carte a été élaborée à l'Élysée et le soir même présentée au bon peuple. Une carte authentique ne se dessine pas. Elle se constate.

Le 2 juin fut autant caractérisé par l'amateurisme que par le dirigisme. Ceux qui ont élaboré la carte n'ont à la bouche que le mot de démocratie participative. Mais il n'y a pas eu de débat du tout ! Les collectivités locales concernées n'ont pas été consultées et l'on-a pas tenu compte de l'opinion des populations. Ceux qui veulent se construire un avenir commun, c'est-à-dire les habitants des cinq départements bretons n'ont même pas été écoutés.

C'est d'autant plus absurde qu'il ne s'agit pas de démembrer l'administration de l'État, mais de bâtir des collectivités humaines. Vous ne tenez pas compte du peuple et pas davantage de ses représentants. Je suis persuadé que la carte initiale ne bougera, marginalement, que par des accords entre les barons socialistes.

Deux anciens Premiers ministres, Edouard Balladur et Pierre Mauroy, ont travaillé durant des mois, multiplié les auditions et élaboré une carte intelligente. Hélas leur méthode n'a pas été retenue. Il y a trente députés socialistes bretons. Il y a deux ministres bretons au gouvernement. Le

président de la commission des lois est breton. On ne les a guère entendus s'exprimer en faveur de la Bretagne à cinq départements. On n'entend plus ceux qui étaient partisans de cette solution.

Le parti socialiste s'est pourtant identifié à un moment donné à la décentralisation. Mais cette période est bien lointaine. Le gouvernement reste sourd à l'appel des Bretons.

Le jacobin de 1 790 exigeait des départements de taille équivalente. Le jacobin de 2014 exige des régions de grande taille mais de taille équivalente. Il fallait au jacobin de 1 790 des départements de taille modeste qui ne puissent résister à l'État. Il faut aux jacobins d'aujourd'hui de grandes régions, pour que celles-ci ne parlent pas au peuple.

La taille n'est pas un critère pertinent. Il n'est pas nécessaire de créer des régions uniformes. Elles peuvent être de taille sensiblement différente. C'est le cas en Allemagne qu'on nous cite sans cesse en exemple. La solution ne doit pas relever de l'esprit de système. Elle doit tenir compte des territoires.

Avec de grandes régions, absorbant de nombreuses compétences des départements, on risque de perdre en proximité, sans pour autant gagner en efficacité.

L'élément le plus important pour une région n'est la taille, mais la cohérence. Pour que des gens vivent ensemble, pour qu'ils se dessinent un avenir commun, pour qu'ils consentent à des sacrifices, il faut qu'ils soient unis par une solidarité admise, et même revendiquée, qu'ils aient la conviction de partager une histoire commune et même un sentiment d'appartenance, une même identité. Oui, il existe des identités régionales. L'Alsace, la Bretagne en sont les meilleurs exemples. Or la carte proposée les lèse toutes deux : l'Alsace en la fondant dans un Grand-Est, la Bretagne en l'amputant de son cinquième département. Je crois à l'identité qui pousse à prendre des initiatives ensemble, qui rend heureux quand on les partage. C'est l'identité heureuse qui doit être le socle de nos régions.

Cette identité est gage d'efficacité. Quelles ont les régions qui marchent en Europe ? La Bavière, la Catalogne... autant de régions à forte identité historique et culturelle. Leur réussite est étroitement liée à leur capacité de rassembler leur population autour de projets communs. Nous voulons que nos régions soient capables de rassembler.

Vous défendez une carte administrative, alors que nous aspirions à la définition d'une carte humaine. Ce n'est pas par hasard que le général de Gaulle a annoncé son projet de référendum sur les régions à Quimper, ville marquée par sa langue, sa culture, sa tradition, en un mot par son identité. Mais tous les conservatismes se sont ligués contre lui et depuis nous n'avons jamais retrouvé le souffle de 1969. Les mouvements de décentralisation qui ont suivi, y compris celui de 1 982, ont parlé aux élus, rarement au peuple. Je constate aujourd'hui que l'on ne parle toujours pas au peuple, et lorsque l'on parle aux élus, c'est aux seuls élus socialistes !

Notre État est irréformable, obèse et impotent. Il se veut omnipotent, mais il n'est que velléitaire. L'État allie la suffisance, la prétention et l'impuissance. Si notre société veut retrouver des espaces de liberté, il lui fait des régions fortes, vivantes, que leurs habitants s'approprient. La réforme viendra du bas, car on ne réforme plus par le haut. Donnons-nous l'occasion de réformer par le bas, c'est-à-dire à partir d'initiatives locales, à partir d'expérimentations et au moyen de la décentralisation du pouvoir réglementaire. La société civile va plus vite que nous.

J'entends déjà les critiques jacobines, la mauvaise querelle qui prétend que l'identité régionale menacerait l'identité nationale. Nous sommes Bretons, Français, Européens, sans que chacune de ses appartenances soit en contradiction avec les autres. Il n'y a que les jacobins pour trouver des contradictions là où n'y a que des enrichissements. L'identité régionale ne constitue une menace que lorsqu'elle est niée, méprisée, amputée ou salie.

Saisissons la chance qui nous est offerte de laisser vivre les vraies régions françaises, celles qui suscitent l'adhésion de nos concitoyens, celles pour lesquelles ils sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes, qu'ils soient originaires de ces régions ou qu'ils les aient choisies.

Le débat que nous menons n'est pas un débat technique. Il ne s'agit pas d'optimiser le fonctionnement d'une entreprise. Le débat que nous menons touche à l'essentiel, à la démocratie, à l'identité et à l'enracinement ».

○ **Dominique Nachury**, députée UMP du Rhône.

« Vos objectifs sont incertains. Vos propositions sont très chaotiques. Je ne parle pas seulement du puzzle des régions. Par exemple, le département est appelé à disparaître - encore que cela ne soit pas affirmé en tant que tel - alors qu'il était présenté en 2013, comme essentiel à la proximité. Cette disparition pose le problème de l'échelon de proximité, dès lors qu'il est également prévu d'agrandir considérablement les régions.

*Quel est le cadre global ? Nous avons eu la loi MAPAM. Nous examinons aujourd'hui le projet de loi relatif à la carte des régions. Nous discuterons demain d'un texte de renforcement des régions et des intercommunalités. **Peut-on rendre compréhensible une nouvelle organisation territoriale de la République en la présentant par morceaux successifs ? Et peut-on traiter séparément structure et compétences ?** De plus, ce cadre global est incomplet. **Que dites-vous des ressources et de la fiscalité ? Que dites-vous de l'État et des services de l'État**, en écho à cette nouvelle organisation ? **Que dites-vous du contrat démocratique ?***

L'objectif d'atteindre une nouvelle taille régionale critique, suffisante à l'échelle européenne est faux. Nos régions actuelles sont déjà peu ou prou de taille européenne. Huit des seize Länder allemands sont moins peuplés que la plus petite des régions françaises. De plus les petites tailles ne sont pas toujours des handicaps. Parler de taille critique revient à rechercher un optimum territorial qui n'existe pas. Il n'y a pas de découpage idéal permettant de remplir toutes les fonctions d'une région.

Les économies escomptées ne pourront pas être réalisées dans un premier temps. Une réforme implique une organisation des services, l'aménagement de locaux, des outils informatiques communs. Ensuite, l'expérience montre que les coûts croissent avec la taille, car il devient nécessaire de mettre en place des antennes territoriales et des instances de coordination.

***Les économies viendront de la suppression des compétences concurrentes.** Supprimer les compétences concurrentes des régions et des départements représenterait 18 milliards d'euros. Supprimer les compétences concurrentes des communes, EPCI et syndicats de communes, c'est-à-dire la réduction du nombre de syndicats et les fusions d'EPCI, représenterait 7 milliards d'euros d'économie ».*

○ **Yannick Favennec**, député UDI de Mayenne.

« Je veux souligner d'emblée l'absence criante de méthode et de cohérence du gouvernement dans sa manière d'appréhender la réforme territoriale.

Une réforme efficace est avant tout une réforme pensée globalement. Nous avons besoin d'une réforme structurelle avant une réforme des périmètres.

Le redécoupage proposé est tributaire d'opportunités, d'amitiés et d'influences politiques. Il devrait reposer sur les pratiques des habitants, le fonctionnement des entreprises et des acteurs économiques, ainsi que sur les projets qui façonneront l'avenir.

Yannick Favennec expose ensuite le point de vue du Conseil régional des Pays de la Loire qui s'est prononcé pour une région « Grand-Ouest » qui fusionnerait les Pays de la Loire avec la Bretagne. Il ne veut pas de statut quo qui ferait des Pays de la Loire « le maillon faible des régions françaises ». Cette fusion tiendrait compte « des liens tissés depuis plus de trente ans » et permettrait de nombreuses interactions. Yannick Favennec développe longuement les similarités et les complémentarités qui justifient une telle fusion.

« Avec le droit d'option pour les départements que vous prévoyez à terme, la région Pays de la Loire risque d'être éparpillée par petits bouts. Vous allez dynamiser l'un des plus beaux exemples de réussite et de dynamique régionale de l'histoire de notre pays. On instituant ce droit de sortie, on ouvre la boîte de Pandore. Nous allons vers une période de forte instabilité de nos institutions locales. IL est nécessaire et urgent de stabiliser les structures, en mettant fin au flou artistique de périmètres.

En ce qui concerne les territoires ruraux, le constat est aujourd'hui terrible. Les régions actuelles n'ont pas permis de réduire la fracture qui s'est aggravée entre les métropoles et les zones rurales. L'échelon départemental et la nécessaire solidarité qui en découle ne peuvent donc pas être supprimés d'un trait de plume. Vous ne pouvez pas dévitaliser nos départements pour les zones rurales ».

- **Frédérique Massat**, députée socialiste de l'Ariège.

« Élu(e) d'un territoire de montagne, j'évoquerai la nécessité, à travers ces nouvelles grandes régions que j'approuve, de laisser toute sa place à la montagne, en lui assurant lisibilité et légitimité.

Avec l'agrandissement du périmètre des régions, le danger d'un centralisme régional serait d'autant plus à craindre que le contrepois de l'assemblée départementale n'existerait plus. C'est pourquoi, au nom de la spécificité de la montagne, je considère que le droit à la différence et à l'expérimentation est plus que jamais d'actualité. J'ai déposé un amendement demandant le maintien des départements en zone de montagne. Il est temps de reconnaître la spécificité territoriale. Il n'est pas possible d'administrer de la même manière des zones rurales, des territoires de montagne et des grandes métropoles. Le redécoupage des régions va aboutir à un éloignement de la montagne des centres de décisions régionaux. D'où l'impérieuse nécessité dans ces territoires du maintien d'un échelon intermédiaire. La loi du nombre joue mécaniquement contre les zones de montagne, caractérisées par des territoires étendus et une faible densité de population. La répartition de sièges proposés conduit à une baisse importante du nombre d'élus au sein de futurs Conseils régionaux. Cette diminution est particulièrement forte dans les départements ruraux faiblement peuplés. Il faut s'inspirer de ce que le Conseil Constitutionnel avait considéré pour les conseillers territoriaux ; un seuil minimal de représentation pour assurer une juste représentation de nos populations et de nos territoires. Je fais confiance au gouvernement pour aller dans ce sens ».

- **Daniel Fasquelle**, député UMP du Pas-de-Calais.

Daniel Fasquelle parle uniquement de la fusion Nord-Pas-de-Calais-Picardie « que tout rapproche », à commencer par la langue picarde à laquelle le ch'ti est apparenté.

- **Pierre Morel-A-L'Huissier**, député UMP de la Lozère.

Pierre Morel-A-L'Huissier demande vivement que l'on garde l'identité du Languedoc-Roussillon « dont le sentiment d'appartenance est très fort et partagé par 70 % de la population comme le prouvent les sondages ».

« Ce qui domine dans les propositions gouvernementales, c'est le sentiment de bricolage. Les choix ont été improvisés sans réflexion d'ensemble. Une telle réforme imposerait des consultations

importantes, le respect du Parlement et des délais plus longs. Elle exigerait une meilleure connaissance des territoires et principalement des territoires ruraux.

Les reports électoraux sont basés sur le fait que le gouvernement espère reconquérir un peu la confiance populaire. Je salue le combat du Sénat.

La définition des régions est décidée un mardi soir, en catastrophe, puis remaniée au gré des susceptibilités de certains socialistes. Je ne comprends pas la logique du gouvernement qui veut supprimer les départements, imposer une nouvelle carte de l'intercommunalité et une nouvelle carte des régions. Votre projet s'inscrit dans un processus qui manque incontestablement de cohérence.

*Il eût été nécessaire de réfléchir au rôle des communes et de leurs groupements, de régler une fois pour toutes la question lancinante de la clause de compétence générale, de clarifier les compétences des différentes collectivités et de permettre enfin des fusions **dûment consenties**, le tout dans une réflexion globale sur la place de la déconcentration de l'État par rapport à la décentralisation.*

Proposer des intercommunalités à 20 000 habitants de manière arbitraire ne peut évidemment pas être une réponse adaptée à la diversité de nos territoires. Le critère de la population est un critère simpliste de la technocratie parisienne qui fait fi, avec beaucoup d'arrogance, aux réalités territoriales, notamment de la ruralité qui représente près de 80 % de la superficie de notre pays.

Proposer la suppression des départements, tout en ouvrant des perspectives d'option à certains, procède d'une vision brouillonne et confuse. Proposer la fusion des régions sans consulter les conseils régionaux, c'est du n'importe quoi ».

- **Éric Straumann**, député UMP du Haut-Rhin.

Eric Straumann veut démontrer que l'Alsace « ne peut pas être dissoute dans une vaste région ». « Ce serait une erreur historique sans précédent ». « Comment les socialistes qui représentent moins de 12% dans notre région peuvent-ils infliger une mesure qui maltraite une région, son histoire et son âme ? ». « Votre réforme n'est pas une vraie réforme puisque la fusion des régions n'est pas accompagnée d'une disparition des départements. Nous allons plus loin que vous : nous continuons de demander la fusion du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la région Alsace. Ce que le référendum n'a pas obtenu, la loi peut le faire. Nous présenterons un amendement dans ce sens. Une colère sourde est en train de monter dans cette région qui refuse l'injustice Ce qui est accordé à la Corse, doit être accordé à l'Alsace ! »

- **Alain Calmette**, député socialiste du Cantal.

*« Contrairement à ce que beaucoup ont exprimé, je pense que **l'axe intercommunalité/région peut être une chance pour la ruralité.***

*La disparition à terme des conseils généraux est logique. Les limites des cantons sont obsolètes et sans signification. **Il faut réfléchir, en zone rurale, à une nouvelle organisation capable de fédérer les intercommunalités, là où elles ne peuvent atteindre la taille minimale nécessaire à l'exercice d'éventuelles compétences qui leur seront attribuées.***

De nombreuses craintes s'expriment à propos de l'abandon de la proximité. Il y a pourtant dans la réforme des éléments de nature à préserver, voire à améliorer la proximité indispensable. Il y a d'abord le renforcement des intercommunalités. Elles peuvent rendre des services de proximité plus efficaces et plus proches que ce n'est le cas aujourd'hui. Le renforcement de l'État départemental est également un aspect indispensable. Le retour de l'État départemental, doté d'une vision horizontale et

territoriale autour du préfet, sera le garant de l'égalité républicaine, en particulier devant l'accès aux services publics et aux services au public.

Je ne crois pas que les conseils généraux, conservés mais exsangues, soient capables d'assurer la cohésion territoriale. C'est bien aux nouvelles régions de le faire. Dans le texte à venir, il faudra leur donner la responsabilité d'organiser le développement équilibré de tous les territoires. Cette solidarité infrarégionale devra compléter les solidarités nationales. Elle assurera la cohésion territoriale au sein d'une région.

La proximité passe aussi perd une représentation minimale des départements les moins peuplés. Des amendements doivent améliorer le texte à cet égard. C'est aussi une condition d'appropriation de la réforme par les citoyens habitant les zones les plus rurales. On peut être l'élu d'une zone rurale et envisager cette réforme comme une chance ».

○ **Jacques Myard**, député UMP des Yvelines.

*« Êtes-vous réellement ministre ? N'êtes-vous pas plutôt devenu le chef des hobereaux ressuscités ? Êtes-vous le fossoyeur des acquis de la Révolution qui créa les départements et mit fin aux fiefs du Moyen-Âge ? **La logique de votre projet, c'est le retour aux fiefs de l'Ancien Régime** : ici le duc d'Aquitaine, là la baronne du Pas-de-Calais, le roi de Lotharingie ; au centre la comtesse de Chambord et n'oublions pas la duchesse de Bretagne ! Que vous le vouliez ou non, votre projet met en place un logiciel de puissance, un logiciel de pouvoir, et c'est sa première faute, car c'est **un processus dangereux pour l'unité nationale chèrement acquise au fil des siècles** !*

Les hobereaux ne se contenteront pas d'inaugurer les chrysanthèmes. Tous les grands de ce royaume n'auront de cesse d'accéder au niveau international. Cela correspond au programme des gnomes de Bruxelles qui veulent casser l'État-Nation !

Vous prétendez faire des économies. Vous rêvez ou quoi ? Où est la loi dégageant les cadres. Vous ne ferez aucune économie et pour une raison simple, c'est que ces fiefs gigantesques auront besoin d'une armada de fonctionnaires, c'est une évidence. L'absence d'une réelle étude d'impact est un aveu de votre part.

*Les treize fiefs présidés par des hobereaux en mal de puissance pourront, dans votre esprit, muscler le tissu économique comme le feraient les Länder. Voilà une erreur tragique, une faute historique. Ce n'est pas les Länder qui ont fait la puissance économique de l'Allemagne. C'est le complexe militaro-industriel qui a construit cette puissance depuis plus d'un siècle. La puissance économique a précédé les Länder et non l'inverse. Les Länder ont été imposés par les alliés, dont la France, pour éviter l'État-Nation allemand. Ce qui fonde réellement la politique industrielle de l'Allemagne, c'est une vieille préférence nationale. Vous justifiez votre réforme réactionnaire par des exemples étrangers. Il y aurait **une nécessité législative du mimétisme**. Vous mettez en avant l'exemple allemand. L'Allemagne est un pays fédéral, dont la forme fédérale a été imposée par les alliés. Les Allemands ne cessent de critiquer la lourdeur des Länder, coûteux, lointains, sans être efficaces. En Italie, les régions trop lointaines sont remises en cause pour revenir aux provinces qui sont plus proches et plus efficaces (**NDLR** : C'est inexact ou du moins dépassé. L'actuel gouvernement veut supprimer les provinces au bénéfice des régions).*

« Le fondement de la démocratie, c'est la proximité. Vous l'avez oublié.

Il faut supprimer les régions. Il faut bien évidemment regrouper les départements, mais en leur laissant le choix selon les affinités. **Il faut que ce soit un processus vers une France de cinquante départements pour répondre à la simplification et à l'efficacité.**

L'État doit retrouver sa place dans une politique forte d'aménagement du territoire. Seul l'État est garant du vouloir-vivre ensemble, mais, plus encore, il doit être le garant des solidarités nationales et se donner les moyens de sa politique, au besoin en réformant les aides de l'État au regard de Bruxelles.

Vous resterez dans l'histoire, Monsieur le Ministre, comme celui qui a créé le chaos territorial ».

○ **Laurent Furst**, Député UMP du Bas-Rhin.

« Vous avez une véritable difficulté avec la proximité. La Constitution vous empêche de faire disparaître les départements. Vous avez surestimé les capacités des intercommunalités à assumer les compétences sociales que vous voulez retirer aux départements. Votre carte des régions est bricolée, basée sur le copinage. Vous êtes en train de rater la grande réforme dont notre pays a besoin. Dans mon territoire, l'opposition socialiste ne cesse de parler de démocratie participative, de temps nécessaire aux débats, de consultation des citoyens. C'est un mythe qui s'écroule au vu de cette réforme.

*Votre première erreur relative à la carte concerne la taille des régions. Vous semblez obsédés par le souhait d'avoir de grandes régions. Or, si la dimension était un élément déterminant, plus de la moitié des régions d'Europe seraient des zones de pauvreté, puisqu'elles sont plus petites que la moyenne des régions de France. Le Vorarlberg, en Autriche compte 372 000 habitants, le Sud-Tyrol, en Italie, compte 476 000 habitants. Ce sont des régions qui devraient nous faire rêver, pour leur PIB par habitant, leur croissance et leur taux de chômage : 3,2% dans le Vorarlberg, 5,5 % dans le Sud-Tyrol. Ces régions sont bien plus petites que l'Alsace et prospères. **Ces régions sont avant tout des régions dans lesquelles les citoyens se reconnaissent.***

Votre deuxième erreur c'est que vous pensez que le mécano géographique va réduire la dépense. Pourquoi les dépenses des collectivités ont-elles augmenté depuis trois décennies ? C'est dû tout d'abord aux compétences de l'État transférées aux collectivités, je pense notamment aux compétences sociales. Il y a ensuite les changements de notre société. La construction de l'intercommunalité a permis de répondre à un certain nombre de besoins. Nos concitoyens veulent plus de services périscolaires, des crèches, des services sportifs et culturels. Nos communes et nos intercommunalités ont répondu à ces besoins et c'est là un facteur important d'augmentation de la dépense publique.

Votre troisième erreur est de ne pas parler de l'addition des coûts de toute la réglementation en vigueur : l'addition réglementaire. Les élus savent à quel point gérer une piscine, une réserve d'eau, une station d'épuration, un système de traitement des ordures ménagères est devenu particulièrement coûteux, parce que les décisions nationales ont renforcé les coûts de gestion de nos collectivités. Le mécano géographique ne réglera en rien ces problèmes de coûts de gestion.

*Les études sur la gestion des hôpitaux prouvent que plus la structure est grande plus le coût est élevé. La technocratie, les étages intermédiaires de gestion s'insinuent dans les structures les plus grandes. **Vous voulez de grandes régions, vous aurez de grandes dépenses.** Aujourd'hui, les grandes régions sont-elles fondamentalement plus économes que les petites ?*

Laurent Furst défend le maintien de l'Alsace comme région et refuse la fusion avec la Lorraine et Champagne-Ardenne. « Notre région est une région rhénane, tournée vers le sud de l'Allemagne et vers la Suisse ». Rattacher l'Alsace à d'autres régions « serait ressenti par les Alsaciens comme une blessure, comme une disparition institutionnelle de l'Alsace ». « **La disparition de notre région est un viol !** ». « Il s'agit d'une fêlure dans le pacte républicain ». « Les Alsaciens sont des gens calmes, réticents à la violence. Vous trouverez notre réponse au fond des urnes ». « N'humiliez pas

l'Alsace ! ». « Notre projet de fusion des deux départements et de la région pourrait être une préfiguration de ce que devrait être la France de demain »

NDLR : En effet à la fin septembre on peut noter des négociations assez avancées pour la fusion des deux départements du Pas-de-Calais et du Nord avec la région, afin d'éviter la fusion refusée avec la Picardie. Par ailleurs, la fusion entre la Savoie et la Haute-Savoie est en cours de négociation, avec la perspective pour certains de créer une région Savoie. On a bien ouvert la marmite de Pandore, pour le meilleur et pour le pire.

○ **Catherine Vautrin**, députée UMP de la Marne.

« Votre réforme pose un problème de fond : vous nous proposez une nouvelle carte des régions, sans que nous ayons traité du problème des compétences (entre l'État et les collectivités, entre les collectivités elles-mêmes) du problème des dotations et du problème de la fiscalité.

Vous avez confondu vitesse et précipitation. Les dernières touches apportées sur un coin de table à l'Élysée, l'examen au Parlement à toute vitesse, au cœur de l'été, sans aucune concertation, la touche finale décidée par le groupe socialiste, tout cela démontre le peu de considération dont vous faites preuve à l'égard des élus locaux et de la France des territoires.

Pourtant, nous avons besoin d'une réforme territoriale d'une grande ampleur. La France doit être adaptée aux nouveaux défis à laquelle elle doit faire face : la collaboration avec des euro-régions de grande taille, la concurrence économique avec de nouveaux pays industrialisés, l'arrivée du numérique qui change incontestablement le rapport du citoyens avec les pouvoirs publics.

*Cette réforme va à l'encontre des efforts de décentralisation **et se propose de recentraliser un grand nombre de décisions dans de nouvelles technostuctures régionales.** Ce projet de loi accroît la distance entre les populations rurales et les pouvoirs publics.*

Le report des dates des élections ne parvient pas à masquer votre crainte des échéances électorales.

Vous annoncez des économies, allant de 12 à 25 milliards d'euros, alors qu'il n'y a même pas eu une étude d'impact sérieuse. Votre aptitude prospective est très réduite.

Les questions se bousculent. Comment s'organiseront les effectifs hospitaliers, judiciaires, militaires, préfectoraux ou universitaires ? Comment les anciennes préfectures de région et leur cohorte de directions régionales seront-elles réorganisées ? Quelle est votre vision de l'aménagement équitable du territoire ? Quelle sera la place des métropoles dans les régions ? Il y a des régions sans métropoles et des régions avec plusieurs métropoles. Par exemple, à l'est, où sera le pôle principal : à Strasbourg, à Nancy-Metz ou à Reims-Chalons-en-Champagne-Épernay ?

Une réforme concertée serait une réforme fondée sur le développement des atouts de nos régions ».

Catherine Vautrin « appelle de ses vœux » la fusion Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine « qui possèdent de puissants atouts complémentaires » qu'elle détaille. Cette configuration permettrait à l'Alsace de garder sa spécificité.

« L'organisation des services de l'État est un enjeu majeur. Il doit être le fruit d'une concertation d'envergure nationale et non celui de quelques décideurs parisiens éloignés de la réalité quotidienne de la province. Les citoyens sont les mieux placés pour parler de la cohérence de leurs territoires, en termes de déplacements, de compétitivité et de dynamique territoriale ».

○ **Joaquim Pueyo**, député socialiste de l'Orne.

« Cette réforme est nécessaire pour que nos régions soient armées pour relever les défis de demain et pour qu'elles puissent s'appuyer sur **des métropoles qui deviendront au fil des années les locomotives pour nos territoires**. Il faut donner à certaines régions une taille critique suffisante, sur le plan géographique, démographique et surtout économique.

*Autour de nous, de nombreux pays ont fait évoluer leur organisation territoriale, mais on peut constater que l'Europe est marquée par une très grande diversité. Il serait vain de chercher un modèle unique. Il n'y a pas un modèle allemand, ou italien, ou espagnol que la France devrait adopter. **Mais on peut observer des évolutions similaires vers davantage de décentralisation, davantage de liberté et de responsabilités locales**. On pourrait aussi détailler ce qui s'est passé en Angleterre, en Finlande ou en Suède. Tous ces pays ont regroupé leurs échelons territoriaux, afin de renforcer leurs compétences notamment dans le domaine économique. Toutes ces réformes ont demandé du temps. **Considérons que la carte que nous allons dresser n'est qu'une étape.***

*La réforme ne doit pas empêcher des coopérations renforcées entre villes qui n'appartiennent pas forcément aux mêmes régions. **Les pôles métropolitains en sont des exemples concrets.***

*Il faut mieux traiter le problème des espaces ruraux et des petites villes qui n'appartiennent pas à l'aire d'influence d'une métropole. Ces espaces ne doivent pas être abandonnés. Ils ont aussi vocation à mettre en œuvre des politiques publiques, à valoriser des savoir-faire locaux, à expérimenter des modes de gestion dans le cadre d'un partenariat novateur. **Nous devons veiller à ne pas créer une France des régions à plusieurs vitesses.***

La discussion de l'automne prochain sur les compétences sera décisive.

***Je souhaite aussi que l'on relance la politique des communes nouvelles autour des villes moyennes et que l'on favorise la transformation des EPCI en communes nouvelles.** Le dispositif des communes nouvelles est un bon outil pour fédérer les territoires fragiles ».*

○ **Sébastien Denaja**, député socialiste de l'Hérault.

« Ce débat est une chance. Jamais, depuis la Révolution française, n'a été confié au Parlement le soin de dessiner les contours des circonscriptions. Cette chance le Sénat a refusé de la saisir. L'Assemblée ne doit pas la laisser passer. La réforme est attendue et depuis trente ans, trop de temps a été perdu. Le gouvernement a fait le choix de la démocratie parlementaire, celui de la délibération collective, dans la transparence et sous le regard des citoyens. Nous nous félicitons que la voie parlementaire ait été préférée à la voie autoritaire d'un décret.

Dessiner les contours des régions invite à la prudence et à l'humilité. Si nous sommes tous les élus d'un territoire, nous sommes dans le même temps les représentants d'une seule nation, chargés de rechercher ensemble l'intérêt général.

La carte idéale n'existe pas. Mais il faut tenter de s'en approcher en passant par le réel. La carte proposée par le gouvernement a évolué et elle va encore évoluer. La carte des régions n'a pas été élaborée sur un coin de table, à l'Élysée. Elle sera élaborée ici, dans cette enceinte légitime.

Si nous ne légiférons pas pour l'éternité, nous le faisons plus certainement pour les cinquante ans qui viennent.

Cette carte a été élaborée par la commission des lois en concertation avec l'ensemble des élus régionaux. Nous allons vers des régions plus efficaces : c'est l'essentiel ».

- **Dominique Le Méner**, député UMP de la Sarthe.

« Ce débat est un peu répétitif et la fatigue se fait sentir. L'absence de méthode du Président de la République et du gouvernement laisse pantois. La réforme est décidée sans consultation des élus locaux et des habitants, mais surtout sans définition préalable de critères précis qui induiraient un redécoupage. Comment procéder à un redécoupage sans avoir préalablement tranché au sujet des compétences ?

Le postulat de départ selon lequel la région serait l'échelon territorial d'administration locale le plus pertinent et le plus efficace n'est nullement démontré. Il semble même que ce ne soit pas le cas, si l'on examine le train de vie de ces collectivités au cours des dernières années.

Le redécoupage qui nous est proposé et qui, soi-disant, est inspiré du modèle des Länder allemands, fait abstraction de notre histoire et de notre organisation territoriale. Notre organisation communale ne peut pas être désignée comme responsable de la gabegie publique ; alors que chacun connaît le dévouement quasi bénévole des élus communaux.

La réforme territoriale proposée par la précédente majorité avait défini des compétences propres à chaque collectivité et instauré le conseiller territorial qui avait l'avantage de supprimer trois mille élus. Les conseillers municipaux administrent bien à la fois les communes et les intercommunalités. Pourquoi les conseillers territoriaux n'auraient-ils pas pu administrer à la fois les départements et les régions ? Mais vous avez cassé tout cela qui était pourtant intelligent.

Vous retirez des compétences aux départements pour les confier aux régions. Comment penser que la gestion des collèges, de routes départementales, des services de secours et d'incendie, que les transports scolaires peuvent se gérer à distance ? Ce transfert porte en germe une recentralisation qui ne dit pas son nom.

Comment ne pas s'inquiéter de voir l'État renforcer son échelon départemental par une nouvelle state de technocratie ?

*Les élus ruraux sont particulièrement inquiets face à ce redécoupage prématuré. Prenons le temps de la réflexion pour ne pas mettre en œuvre **un schéma d'incohérence territoriale** ».*

- **Gérald Darmanin**, député UMP du Nord.

« Nous devons améliorer le fonctionnement de nos administrations, garantir à notre pays de meilleures collectivités locales, qui soient capables d'assurer leur développement économique et social, et rapprocher les élus, les pouvoirs publics et la population.

*Votre réforme est-elle à la hauteur de ces enjeux ? La réforme territoriale est nécessaire, mais celle que vous proposez doit être fortement amendée et précisée. Par ailleurs, même si votre méthode est douteuse, **il faut que nous accoutumions les conservateurs à songer à la prochaine génération, plutôt qu'à la prochaine élection.***

Oui à la fusion des régions. Oui à la disparition des départements, même s'il faut laisser perdurer dans certains départements ruraux, si ce n'est la présence de l'État, du moins celles d'autres collectivités locales susceptibles d'accompagner les territoires fragiles.

En 1969, dans un entretien avec un journaliste, le général de Gaulle avait estimé que le départements avaient failli à leur double mission : d'une part, ils n'ont pas fait oublier les provinces ; d'autre part le département n'était pas le cadre dans lequel pouvaient se réaliser de grands développements économiques et sociaux.

Dans votre réforme subsistent trois problèmes importants que vous n'avez pas réglés.

Le premier est celui de la proximité. Il importe de rapprocher le peuple de ses élus. Pour cela, il faut faire le choix du scrutin uninominal. Abandonnez la proportionnelle qui fait la part belle aux apparatchiks des partis politiques et qui entraîne la non-représentation de certains territoires. Passez au scrutin uninominal qui combinera la grandeur de la proximité et l'efficacité de la majorité.

Le deuxième problème est celui des économies. Vous dites qu'il y en aura, mais on ne sait pas quand, ni combien. Vos chiffres fluctuent. Madame Lebranchu a écrit aux fonctionnaires pour leur dire qu'il n'y aura pas de suppression de poste. Il n'y aura donc pas d'économies sur la masse salariale ! Comment faire des économies sans supprimer des fonctionnaires territoriaux !

Le troisième problème est celui de l'efficacité. Nous ne connaissons ni les moyens, ni les dotations, ni les compétences de régions. Nous ne savons même pas si les régions auront demain le levier fiscal, c'est-à-dire le vrai pouvoir.

*Votre méthode est douteuse car le redécoupage évolue sans cesse. Où est la vérité législative ? À l'Élysée, au sein du groupe socialiste, à la commission des lois, à la commission spéciale du Sénat, à l'Assemblée nationale ? Et que dire du débat en deux temps ? **Nous connaissons le texte sur les compétences, mais nous ne pouvons pas en discuter** puisque cette question ne sera abordée qu'à l'automne ».*

Gérald Darmanin parle ensuite la région Nord-Pas-de-Calais. « Nous ne pourrions pas fusionner avec la Picardie, parce que la région tomberait entre les mains du Front National » : tel est le mauvais argument de Madame Aubry. » Depuis sa création, la région Nord-Pas-de-Calais a toujours été dirigée par les socialistes. « S'il y a risque de voir le Front National l'emporter, c'est peut-être du fait de la mauvaise gestion des socialistes ! ». « C'est un projet pour la région qui est nécessaire pour contrer Marine Le Pen et les socialistes n'ont pas de projet ». « Quelle condescendance les socialistes manifestent-ils vis-à-vis de Picards ! » « Nous devons agir pour les intérêts de la population et non pour ceux des politiciens ». « Je suis pour la fusion du Nord-Pas-Calais et de la Picardie ».

○ **Patrick Hetzel**, député UMP du Bas-Rhin.

« Vous avez pris la réforme à l'envers : le redécoupage avant les compétences. De toute évidence, vous ne savez pas où vous allez. Vous semblez surtout n'être guidés que par des considérations internes au parti socialiste. Vous clivez notre pays alors qu'il a plus que jamais besoin de concorde et de rassemblement.

On se demande pourquoi vous avez supprimé le conseiller territorial qui était pourtant une réponse pertinente pour réformer durablement et sans heurts notre pays.

Votre projet reste très flou. Deux solutions se présentent du point de vue opérationnel : l'une consiste à faire de très grandes régions ; dans ce cas, pour préserver la proximité, il est nécessaire de maintenir les conseils départementaux ; l'autre consiste à supprimer les conseils généraux et en ce cas il faut conserver des régions de taille raisonnable afin de maintenir la proximité »

Patrick Hetzel rappelle alors la spécificité du droit en « Alsace-Moselle ». La prise en compte du droit local a été entérinée en 1924, après d'intenses discussions. « Nous demandons aujourd'hui à ce que l'Alsace soit respectée, avec son identité très forte ». « L'Alsace est très fortement attachée à la France, mais elle est aussi soucieuse d'affirmer ses spécificités qui loin d'affaiblir notre nation, ne peuvent que l'enrichir ». « Treize députés alsaciens sur quinze portent le projet d'un Conseil unique d'Alsace ». « Vouloir fondre l'Alsace dans un ensemble du Grand-Est n'a aucun sens. C'est une ineptie historique, sociale, culturelle et économique ». « En Alsace notre culture est rhénane ».

« L'Alsace ne peut pas être traitée comme une simple variable d'ajustement dans un jeu de dominos improbable et surréaliste ». « L'Alsace veut servir la France, mais il faut pour cela que la France la respecte dans son identité ».

- **Laurent Wauquier**, député UMP de la Haute-Loire.

« Votre réforme des grandes régions constitue une rupture profonde du contrat républicain. La conception de la République Française selon laquelle c'est l'État qui a forgé la nation reposait sur l'idée que la République ne devait laisser aucune commune de côté, qu'il n'y avait pas de petites et de grandes communes. Rien de plus beau, dans l'histoire de la III^{ème} République que le moment où toutes les communes de France se sont couvertes d'écoles. La République était partout. Elle faisait preuve d'attention pour chacun de ses territoires et avait même une vigilance accrue pour la ruralité.

C'est cette ruralité que vous trahissez aujourd'hui avec votre carte des grandes régions. Ce meurtre vous l'avez commencé avec la carte cantonale. Le Premier ministre n'a aucun respect pour la ruralité. Il est issu d'un territoire urbain...

- **Sébastien Denaja**

« Chacun sait que Nicolas Sarkozy était un grand rural ! »

- **Laurent Wauquier**

« La ruralité a été complètement massacrée dans la carte cantonale, contrairement à tous les engagements qui avaient été pris à l'époque. Vous avez fondu la plupart de nos petites communes dans de grands ensembles, afin qu'elles ne pèsent plus. Votre politique est de donner plus d'importance aux territoires urbains. Vous pensez qu'ils vous sont électoralement plus favorables.

Aujourd'hui vous revenez à la charge exactement de la même manière, avec une carte des grandes régions qui repose sur un système politique qui va faire disparaître la représentation des petits départements. Dans les territoires ruraux la perte de représentation sera de l'ordre de 30 à 40%, avec un pic pour les territoires de montagne. Et vous faites cela de façon hypocrite.

*Vous opérez une rupture majeure dans le contrat de la République. Vous portez un coup de poignard dans le dos des territoires ruraux et des territoires de montagne. N'ont-ils plus leur place dans la République ? **La mondialisation**, que vous prétendez combattre, **aboutit à une concentration de tous les avantages sur les grandes métropoles**, ce qui pourrait potentiellement priver d'avenir les territoires ruraux qui auraient encore plus **besoin d'une politique d'aménagement du territoire**. C'est ce moment que vous choisissez pour les abandonner et les diluer dans la représentation démocratique. Ce projet de loi empêchera l'expression de la montagne et de la ruralité.*

En créant de grandes régions, vous actez, à des fins politiciennes, la mort de la ruralité et de la montagne. Vous avez choisi de restaurer les baronnies du Moyen-Âge, d'affaiblir l'État-Nation et de tourner le dos au contrat républicain. Il est encore temps de faire machine arrière ».

- **Serge Grouard**, député UMP du Loiret.

« Dans ce débat, nous n'avons pas échappé, dans un camp et dans l'autre, à quelques postures politiques bien connues. Mais il y avait autre chose qu'une posture, il y avait aussi de l'émotion et de l'appel à la grande histoire de France et dans l'évocation de la grande République une et indivisible que nous chérissons. Il y avait un appel à la diversité des territoires. Nous touchons à ce qu'Ernest Renan appelait « un principe spirituel », « l'âme des peuples », « le désir de vivre ensemble ». Prenons garde de ne pas trop bousculer ces principes. Il faut réformer. Nous en

convenons tous. Mais ne touchons pas à l'essentiel. Le redécoupage n'est pas purement administratif. Le redécoupage n'est pas technique ou technocratique. Il ne doit pas heurter. Il ne doit pas blesser.

Ne tombons pas dans un excès de précipitation. Nous avons tous intérêt, majorité et opposition, à prendre du temps. La deuxième lecture, à l'automne, doit nous en fournir l'occasion, le découpage étant parallèle à la définition des compétences. Chacun d'entre nous s'est fait le héraut de son territoire ».

Serge Grouard évoque alors « le cœur de la France », c'est-à-dire de la région Centre. Elle « a été ballottée au gré des évolutions et des revirements ». « On devait d'abord retrouver le Limousin et le Poitou-Charentes. Puis on a évoqué le « Val de Loire » dont on ne donne d'ailleurs aucune définition ». On pourrait aussi parler de l'attraction vers l'Ile-de-France. « Ces fluctuations n'ont aucun sens. Elles illustrent bien l'arbitraire qui a initialement prévalu ». Dans la dernière version il semble que la région Centre conserve son périmètre actuel. « Le bon sens revient ». Elle n'est pas très peuplée, mais elle est très étendue.

« Quel sont les objectifs de cette réforme. Le ministre en a énoncé deux que nous partageons. Il faut donner à l'entité régionale une taille critique qui lui permette d'exister davantage et de posséder des leviers d'action suffisants pour engager les politiques nécessaires de développement économique.

Il est impérieusement nécessaire de réaliser des économies dans la dépense publique. Des chiffres remettent les choses à leur place. La dépense publique est proche de 1 200 milliards d'euros par an. Le budget de l'État tourne autour de 350 milliards d'euros et celui des collectivités locales autour de 240 milliards d'euros. Le budget des régions s'élève aujourd'hui à moins de 30 milliards d'euros. Il représente donc environ 12 % du budget total des collectivités territoriales. Le budget moyen des régions est de l'ordre de 1,5 milliards d'euros. Vous allez regrouper les régions, mais cela ne changera absolument rien au fait que nos régions représentent une faible part de l'ensemble des dépenses des collectivités territoriales. Ce n'est pas l'accroissement par fusion de la taille des régions qui va augmenter significativement leur capacité d'action.

Il faut engager la fusion des départements avec leur région. *L'agrégation de ces budgets donnera aux futures entités de réelles capacités d'action. Dans ce cas, il ne faut pas trop augmenter la taille des régions, car nous créerions de trop grandes entités qui ne disposeraient plus de la proximité territoriale suffisante pour agir. Il peut y avoir quelques regroupements de région, ici ou là, mais ce principe ne peut pas être le fer de lance d'une véritable réforme.*

*Dans un premier temps vous allez peut-être faire des économies sur les 12 % de la dépense totale. Vous laissez de côté les économies que vous pourriez réaliser sur les 88 % des départements et du bloc communal. Mais les choses ne se passeront pas ainsi. Pourquoi ? En raison de la **part incompressible des dépenses régionales**. Par exemple, les régions contribuent au financement de la SNCF, via les TER. Investissement et fonctionnement représentent 3 milliards d'euros qui ne seront pas touchés par la fusion de régions. Cela ne changera absolument rien à la dépense actuelle. Une nouvelle région dépensera la somme des deux régions antérieures qui la constituent. Les effectifs des agents territoriaux représentent environ 1,8 millions d'agents. Là dessus, il y a 80 000 agents des régions, dont 80 % sont dans les lycées. Il est évident que ces derniers ne seront pas touchés. Il n'y a aucune économie à attendre sur les effectifs. **Les vraies économies sont à réaliser sur le bloc communal-intercommunalité – soit 60 % de la dépense – et les départements avec 30 % de dépenses.** Les 1 800 000 agents concernent essentiellement le bloc communal-intercommunalité.*

Je peux vous assurer, par mon expérience de maire, qu'il y a des gisements importants d'économies dans la fusion des communes en milieu urbain. Vous réaliserez ainsi de véritables économies de structure, de gouvernance et de cohérence dans les actions ».

○ **Frédéric Reiss**, député UMP du Bas-Rhin.

« Je veux m'insurger sur les conditions dans lesquelles nous débattons. Le projet de loi veut être un « moment historique ». Il se débat sans concertation préalable au-delà du cercle des socialistes qui parlent tant de la démocratie participative ? Il ne cherche pas à mobiliser les Français pour la réussite d'un projet ambitieux. Il néglige l'étude d'impact. Il se débat, à l'Assemblée, dans la nuit d'un mois de juillet, dans la précipitation, sur un découpage aléatoire, dans l'improvisation et l'impréparation ! Où est l'intérêt général de la France dans tout cela ? »

Le Président de la République a du mal à fixer un cap aux Français. Le Premier ministre essaie d'asseoir son autorité devant des députés frondeurs de sa majorité. Pendant que nous redessignons la France, les entreprises souffrent, les collectivités territoriales n'ont plus les moyens d'investir.

Un sondage montre que 77 % des Français sont attachés à leur région et refusent leur disparition. Ce sentiment est le plus fort en Alsace et en Bretagne. La carte qui est proposée est défavorable aux régions qui ont la plus forte identité.

C'est une grave erreur stratégique de présenter les découpages avant la distribution des compétences.

*L'objectif de simplifier le mille feuille est louable. Tout le monde peut y souscrire. Mais deux questions se posent. Quelles seront les économies réalisées ? **Comment les perspectives de croissance seront-elles dopées par ce projet de loi ?** »*

Frédéric Reiss plaide ensuite pour une Alsace restant une région à elle seule. « Fondre l'Alsace dans une grande région sera peut-être synonyme de petits bénéfices, mais probablement d'importants problèmes. Ne confondons pas taille et puissance ». « En Alsace, nous sommes viscéralement attachés à notre région que notre histoire singulière a façonnée ». « Nous défendons l'Alsace aux Alsaciens pour relever le défi de la proximité dans une région où la cathédrale est notre étendard ! » « L'Alsace doit rester telle qu'elle est avec sa culture, sa langue, son passé, ses racines ».

PCC. Résumé établi par Georges GONTCHAROFF, 13 octobre 2014.